

Gazette des associations - Janvier 2023



Édito des partenaires

Création ou poursuite d'activités riches et variées, convivialité, solidarité, liberté : bonne année 2023 aux associations et aux personnes qui y sont impliquées !

Et en guise de bonnes résolutions, pourquoi pas le projet de continuer à se former ou celui de rencontrer d'autres associations ? Occasions offertes, entre autres choses, dans cette première Gazette de l'année.

Bonne lecture et encore bonne année !

Mot de la Ville de Clermont-Ferrand

Le changement d'année est une période propice pour faire le bilan de la précédente et pour se projeter sur la nouvelle.

Pour les associations, 2022 fut celle d'un retour à la normale après 2 années de crise sanitaire qui ont fortement impacté à la fois le fonctionnement et la mobilisation des associations et de leurs bénévoles. A l'échelle Clermontoise, dans le prolongement des rencontres de 2021 entre la ville de Clermont-Fd et les associations, d'autres temps d'échanges ont eu lieu et de nouveaux services ont été mis en ligne avec le portail ICI.

Pour 2023, nul doute que le tissu associatif clermontois sera porteur de nombreuses initiatives pour vitaliser la vie locale. Les liens avec la ville de Clermont seront maintenus, notamment avec le renouvellement des rencontres inter associatives et la tenue en septembre du forum des associations. On notera également le rendu de la grande enquête sur les associations clermontoises en fin d'été prochain qui nous permettra d'avoir une vision plus précise de leurs forces et de leurs difficultés. A noter également le dossier de candidature à la capitale européenne de la culture dans lequel la vitalité associative sera certainement valorisée.

En attendant de nous revoir lors de ces futurs rendez-vous, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2023 et vous convions à la cérémonie des vœux qui se tiendra le mercredi 18 janvier à 18 h dans les salons de l'Hôtel de Ville.

Olivier BIANCHI, Maire de Clermont-Ferrand

Manuela FERREIRA DE SOUSA, Adjointe à la Vie Associative

Yannick VIGIGNOL, Conseiller Délégué à la valorisation des initiatives associatives

Rencontre inter-associative - samedi 25 février matin

Après la rencontre du 19 novembre dernier, voici une nouvelle possibilité de partager un moment entre associations de la ville, de rencontrer les élu.es et personnels de la vie associative de la Ville, et de réfléchir et échanger autour de différents sujets liés aux vies associatives (communication, démocratie, outils numériques, financements...).

Rendez-vous de 9h à 12h30 à la Maison de culture, 71 boulevard François Mitterrand.

N'hésitez pas à amener des dépliants ou autres permettant de faire connaître vos associations et dates à venir.

Pour s'inscrire : [cliquer ICI](#) (nombre d'inscriptions limité à 100 personnes et 2 personnes maximum par association)

Rassemblement annuel des bénévoles "Lire et faire lire"

La Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme coordonne le dispositif lire et faire lire, qui mobilise environ 80 bénévoles de plus de 50 ans à l'échelle du département. Ces bénévoles interviennent au sein de différentes structures éducatives (crèches, écoles, collèges, centres sociaux) pour transmettre le plaisir de la lecture aux enfants. Des temps de lecture à voix haute et de découverte de la littérature jeunesse sont donc proposés à des groupes de 2 à 6 enfants maximum par intervention.

Dans le cadre de l'animation de ce réseau, la ligue propose tout au long de l'année des temps de formations à ses bénévoles. Le 7 février prochain, un rassemblement annuel est organisé au salon Guy Ollier à la maison des sports de Clermont-Ferrand avec comme invitée d'honneur, Sophie van der Linden, critique spécialisée dans le domaine de la littérature jeunesse. Des temps de rencontres et d'ateliers seront proposés afin d'en savoir davantage sur ce genre littéraire !

Vous souhaitez participer à cette journée et devenir bénévole Lire et faire lire ? Contactez Delphine Ducher au 04 73 14 79 08 ou à lireetfairelire@fal63.org

Contrat d'Engagement Républicain

La loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la république instaure un Contrat d'Engagement Républicain applicable aux associations ou aux fondations qui font une demande de subvention publique (en numéraire ou en nature) ou d'agrément de l'Etat (y compris pour l'accueil de services civiques).

Par la signature de ce contrat, l'organisme souscrit aux 7 engagements suivants :

- le respect des lois de la République,
- le respect de la liberté de conscience,
- le respect de la liberté des membres de l'association,
- l'égalité et la non-discrimination,
- la fraternité et la prévention de la violence,
- le respect de la dignité de la personne humaine,
- le respect des symboles de la République.

Le signataire du contrat doit ensuite en informer ses membres par tout moyen (affichage, mention sur le site internet, lettre d'information...) et s'engager à le faire respecter par ses dirigeants, salariés, adhérents et bénévoles, tout manquement étant susceptible d'entraîner le retrait partiel ou total de la subvention perçue.

En pratique, ce contrat est intégré, par le biais d'une rubrique à cocher, au formulaire Cerfa de demande de subventions que la Ville de Clermont-Ferrand utilise maintenant depuis le début de l'année.

De même, a été rajoutée une mention aux formulaires de demande de salles, de véhicules ou autres, à compléter et à signer pour satisfaire à cette obligation

Pour information, [le Mouvement associatif](#) (réseau de réseaux associatifs, représentant plus de 700 000 associations) a exprimé, dès la présentation du projet de loi confortant le respect des principes de la République, son désaccord sur le dispositif du contrat d'engagement républicain (CER) proposé par le gouvernement. Pour en connaître les raisons, il est possible de consulter différents liens sur son site internet, comme [celui-ci](#), [celui-là](#) ou encore [celui-là](#). De plus, le Mouvement associatif [accompagne](#) les associations en difficulté avec le CER.

Portrait d'association :

Vélo-Cité 63, l'association qui encourage et facilite la mobilité active (vélo et marche)

Vélo-Cité 63 est une association d'intérêt général qui fait la promotion de la solution vélo comme mode de déplacement au quotidien, ainsi que les autres modes de mobilité active, dont la marche, sur la Métropole de Clermont-Ferrand et sur des territoires du Puy-de-Dôme.

Ainsi, elle intervient pour l'amélioration de la cyclabilité de la voirie et de l'espace public auprès des décideurs publics.

Pour faciliter l'autonomie de nos adhérents, VC63 anime un atelier d'auto-réparation Vélo-Boulot-Dodo (avec marquage Bicycode) et une Vélo-Ecole ouverte à tous pour la (re-)mise en selle d'enfants et d'adultes, avec une Aide aux Trajets.

Elle organise ou participe à des évènements d'information et de sensibilisation :
» Cyclistes Brillez ! », Fête du Vélo, Journée sans voiture, Vélorutions.

Visitez le [site de l'association](#) pour les détails de ces actions.



Formation / stage / atelier

L'ensemble des formations proposées ci-dessous sont gratuites

(prises en charge par la Ville)

Formations proposées par la Ligue de l'Enseignement du Puy-de-Dôme

Formation des bénévoles

APAC : l'assurance de votre association

Présentation de l'assurance APAC. Informer les associations sur la façon d'assurer leur structure et leurs adhérents en fonction de leurs activités.

Date : Jeudi 26 janvier 2023 de 18h30 - 20h30

Lieu : La Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme

Adresse : 31 rue Pélissier, 63100 Clermont-Ferrand

Intervenant(e) : Sylvie Bouard - La Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme

inscrivez-vous en suivant ce [lien](#)

"La gouvernance dans votre association"

Comment adapter sa gouvernance afin de recruter de nouveaux bénévoles responsables.

Date : Samedi 11 février 2023

Horaire : 9h-12h

Lieu : La Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme

Adresse : 31 rue Pélissier, 63100 Clermont-Ferrand

Intervenant(e) : Alain Vassort - La Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme

> inscrivez-vous [en suivant ce lien](#)

"La communication : enjeux et outils"

Date : Samedi 18 février 2023

Horaire : 9h-12h

Lieu : La Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme

Adresse : 31 rue Pélissier, 63100 Clermont-Ferrand

Intervenant(e) : Nicolas Marin - La Ligue de l'enseignement du Puy-de-Dôme

> inscrivez-vous [en suivant ce lien](#)

Formations proposées par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports du Puy-de-Dôme (SDJES 63)

"Cinéma et éducation populaire" - à La Bourboule et Issoire

Lundi 16 et mardi 17 janvier 2023 puis le mardi 14 mars et le mardi 23 mai 2023 (9h-17h)

Consultez la fiche de présentation et inscrivez-vous [ici](#)

"On ne parle pas la même langue ! Inventer des possibles dans des contextes multi-pluri-lingues" - à Combronde

Lundi 23 janvier 2023 (9h-17h)

[Inscriptions en ligne](#)

"Accompagner un groupe de jeunes sur les pistes de ski - session 2" - à Super Besse

Samedi 28 janvier 2023 (9h- 12h/13h- 17h)

[Inscription en ligne](#)

"Jeux et adolescent.e.s" premier volet de la formation journées thématiques autour du jeu (S'il est possible de participer aux journées indépendamment les unes des autres, il est recommandé de suivre le parcours en entier) - à Clermont-Ferrand

Formation reportée au mardi 31 janvier 2022 (9h-17h)

[Inscription en ligne](#)

Informations : SDEJS 63 : ce.sdjes63.formationcontinue@ac-clermont.fr et 04 73 60 98 79

Formations proposées par le CREFAD

"Les responsabilités associatives" - décomposée en 4 modules de 2 journées ; il est possible de s'inscrire à 1, 2, 3 ou 4 module(s).

Session du printemps (une autre est prévue à l'automne)

Module « Le fait associatif (responsabilités, fonctionnements, etc.) : 27 et 28 février (9h-17h)

Module « Compta-gestion » : 20 et 21 mars (9h-17h)

Module « Fonction employeur » : 6 et 7 avril (9h-17h)

Module « Créer sa stratégie de communication » : 11 et 12 mai (9h-17h)

Lieu : Clermont-Ferrand, adresse précise transmise à l'inscription.

Informations et inscriptions : secretariat@crefadauvergne.org ou
04 73 31 50 45

"Et si on changeait le fonctionnement de notre association ?"

Pour :

- Mettre à plat le fonctionnement actuel (gouvernance, prise de décision, ...) de votre association
- Cerner les problématiques liées au fonctionnement de votre association
- Les travailler en s'inspirant de ce qui se fait ailleurs.

Au choix :

- le vendredi 24 février à Pontgibaud - 9h -17h
- le mardi 7 mars à Clermont-Ferrand - 9h -17h
- le vendredi 17 mars à Saint-Pierre-Roche - 9h -17h

Informations et inscription : secretariat@crefadauvergne.org ou
04 73 31 50 45

"La transition écologique dans les associations"

Pour travailler en collectif sur les défis que les questions écologiques posent au monde associatif : organisation du travail, remise en question des missions associatives, engagement bénévole, consommation...

Lieu : locaux interassociatifs L'Echappée Belle, 65 boulevard Cote-Blatin à Clermont-Ferrand

Date et horaires : vendredi 27 janvier - 9h-16h30

Informations et inscription : secretariat@crefadauvergne.org ou
04 73 31 50 45

Cette newsletter a été préparée en association avec :

